



VILLE DE
GENÈVE

PAR COURRIEL

Aux membres de la Commission des
finances du Conseil municipal

Genève, le 4 décembre 2015

Objet PB – 2016 : Compléments à l'audition du 2 décembre 2015 – Département de la culture et du sport

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Comme convenu lors de l'audition du Département de la culture et du sport (DCS) du 2 décembre courant relative au projet de budget 2016, je reviens vers vous avec les éléments demandés.

1. Compensations opérées pour financer les augmentations sans impact

Vous trouverez en **Annexe 1** de la présente les variations de charges et de recettes de fonctionnement pour le DCS sans impact budgétaire. Par ailleurs, en **Annexe 2** vous trouverez un tableau qui récapitule les différents postes apparaissant à la page 58 du projet de budget par politique publique, différenciant les variations avec et sans impact.

2. Afterworks du MAH

Le coût payé par le Musée d'art et d'histoire (MAH) concernant les frais de communication des *Afterworks* s'élève à 6'200 francs en moyenne par événement.

En outre, la diffusion publicitaire d'un événement tel que celui-ci est fortement renforcée par la puissance des réseaux sociaux, en particulier sur *Facebook* qui touche directement le public ciblé des 25/40 ans.

Ce type d'activités fait partie des actions de médiation et de promotion culturelle courantes développées par le MAH sur le budget existant, au même titre que *Les vacances qui donnent la patate* destinées aux familles ou la *Nuit des Musées*, instaurée en Ville de Genève depuis 2013. Ces actions sont essentielles pour diversifier les publics qui s'intéressent au MAH et à ses collections, en termes d'âge, de profil socioculturel, etc., et correspondent à une priorité majeure du département pour toutes les institutions culturelles municipales.

3. Stockage des collections de la Fondation Gandur pour l'Art au dépôt du Carré Vert

Le MAH disposera d'une surface nette de stockage totale de 4'650 m² au Carré Vert pour y entreposer ses collections, ainsi que toutes celles déposées par convention par des privés (Fondation Jean-Louis Prevost, Fondation Garengo, collection de Janet Zakos, Fondation Cramer, Association Hellas & Roma).

Les collections déposées au MAH par la Fondation Gandur pour l'Art (FGA) nécessitent une surface de stockage estimée à 312 m², soit 112 m² pour la collection des beaux-arts et 200 m² environ pour la collection archéologique. Cette surface équivaut à 6.7% environ de la surface totale à disposition du MAH.

Ainsi que le prévoit la convention signée entre la Ville de Genève et la FGA (article 3, al. 3), les frais liés à l'étude par des conservateurs et conservatrices et à la restauration des collections de la FGA sont à la charge de la FGA.

4. Augmentation des recettes opérées au projet de budget 2016

Vous trouverez ci-dessous le détail des augmentations de recettes (hors services compétents) intégrées dans le projet de budget 2016 :

Augmentation des recettes de fonctionnement	Service	Recettes 4
427 - Immeubles patrimoine administratif		+340'000
Augmentation des revenus du loyer patrimoine administratif du GSHC SA	SPO	+240'000
Augmentation des recettes de location de l'Alhambra	SEC	+100'000
434 - Autres redevances d'utilisation et prestations de service		+434'000
Equilibrage temporaires entre des recettes de financement de tiers avec des charges supplémentaires en personnel fixe et auxiliaire (y.c. charges sociales)	CJB	+304'000
Augmentation des recettes de billetterie au Musée d'ethnographie	MEG	+130'000
Total des augmentations		+774'000

Pour rappel, dans le domaine des subventions (chapitre 36), l'augmentation de 2'125'095 francs (page 82 du projet de budget par service) est essentiellement constituée par la budgétisation de gratuités.

5. Directives qui régissent les différents fonds généraux du Service culturel

L'ensemble des procédures, directives, compositions des commissions et critères d'attribution des subventions ponctuelles gérées par le Service culturel se trouve sur le site internet de la Ville de Genève.

Ces informations peuvent être téléchargées pour chaque domaine, en suivant le lien suivant :

<http://www.ville-geneve.ch/themes/culture/soutien-professionnel-culture/subventions-culture/>

J'espère que ces éléments compléteront les réponses déjà données oralement lors de l'audition.

Me tenant à la disposition de la commission pour toute autre question, je vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' and 'K' followed by a horizontal line.

Sami Kanaan